



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la région
d'Île-de-France

DRIAAF

PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
A DEL'AVENIR

Autosuffisance alimentaire en Île-de-France

État des lieux 2018

□ La loi EGALIM

- *votée le 2 octobre par l'Assemblée nationale*
- *avis du Conseil constitutionnel attendu début novembre*

□ Dispositions remarquables sur les questions commerciales

- *Construction des prix en partant des coûts de production et des indicateurs de marchés*
- *Incitation à la contractualisation entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs*
- *Incitation aux regroupements d'agriculteurs*
- *Relèvement de 10% du seuil de revente à perte*
- *Encadrement des promotions et sanctions pour prix abusivement bas*

□ Dispositions remarquables sur les questions alimentaires

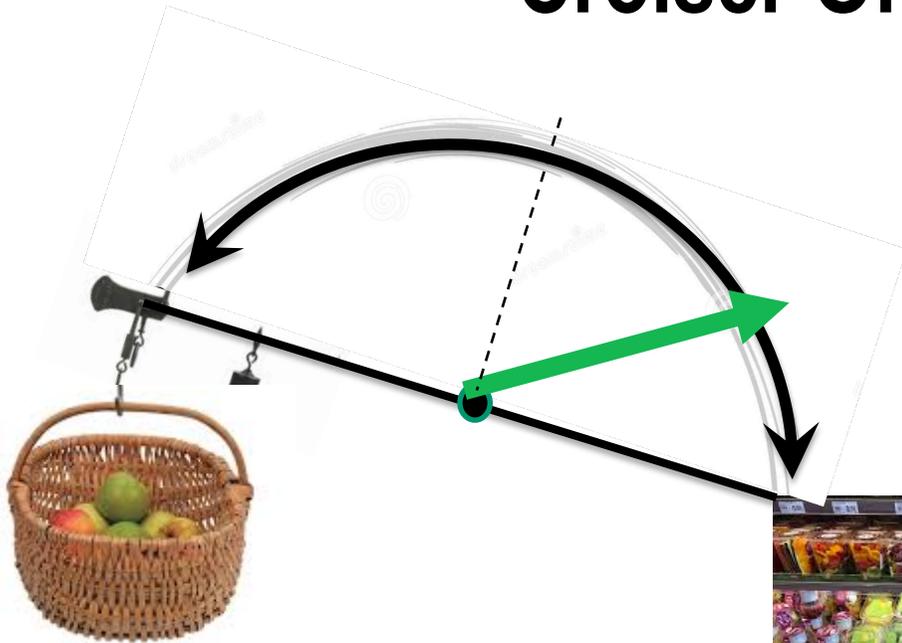
- *Repas de la restauration collective avec :*
 - ✓ 50% de produits prenant en compte les externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie
 - ✓ 20% de produits  
 - ✓ Autres signes de qualité : Label Rouge, AOP/AOC, IGP, STG
 - ✓ "montagne", "fermier", "produit de la ferme", "produit à la ferme"    
 - ✓ issus d'une exploitation "de haute valeur environnementale"
 - ✓ "produits pays" pour les DOM / TOM
- ✓ Expérimentation des repas végétariens pour les gestionnaires publics et privés
- ✓ Interdiction, en 2025, des contenants alimentaires en plastique
- ✓ Interdiction, en 2020, des couverts et bouteilles d'eau en plastique

□ Dispositions remarquables sur les questions alimentaires

- *Création d'un Comité régional de l'alimentation présidé par le Préfet*
 - ✓ concertation sur l'approvisionnement de la restauration collective
- *Propositions à venir aux personnes morales de droit public et privé en charge des services de restauration collective des outils d'aide à la décision*
 - ✓ à la structuration des filières d'approvisionnement sur leurs territoires
 - ✓ à la formulation des marchés publics
 - ✓ à la formation des personnels

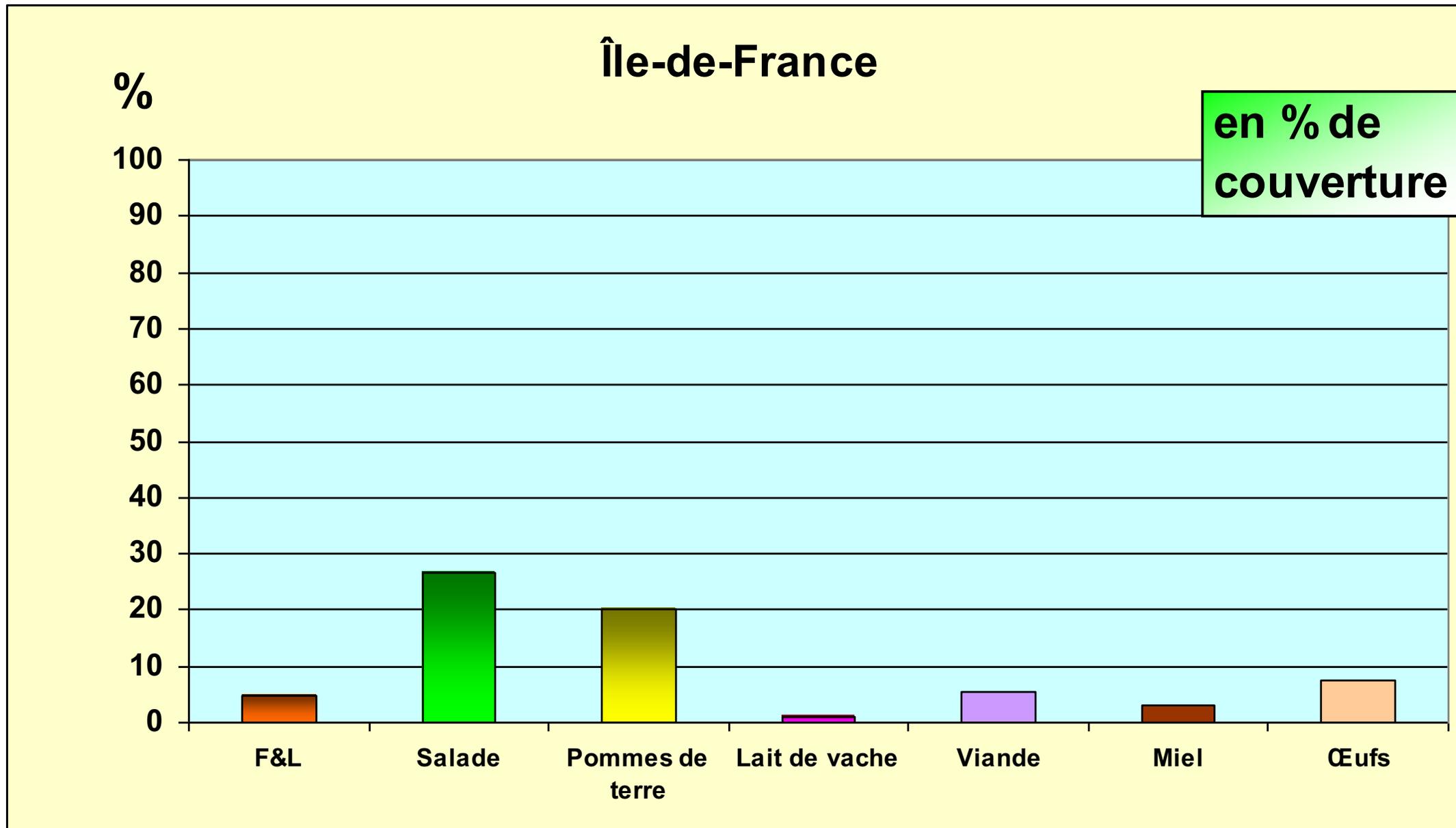
pour atteindre les seuils (50% et 20%, produits locaux et de qualité)
- *Rapport d'évaluation du Gouvernement sur les*
 - ✓ impacts budgétaires des nouvelles dispositions
 - ✓ mesures des « restes à charge » pour les usagers de la restauration collective

Croiser Offre et Demande



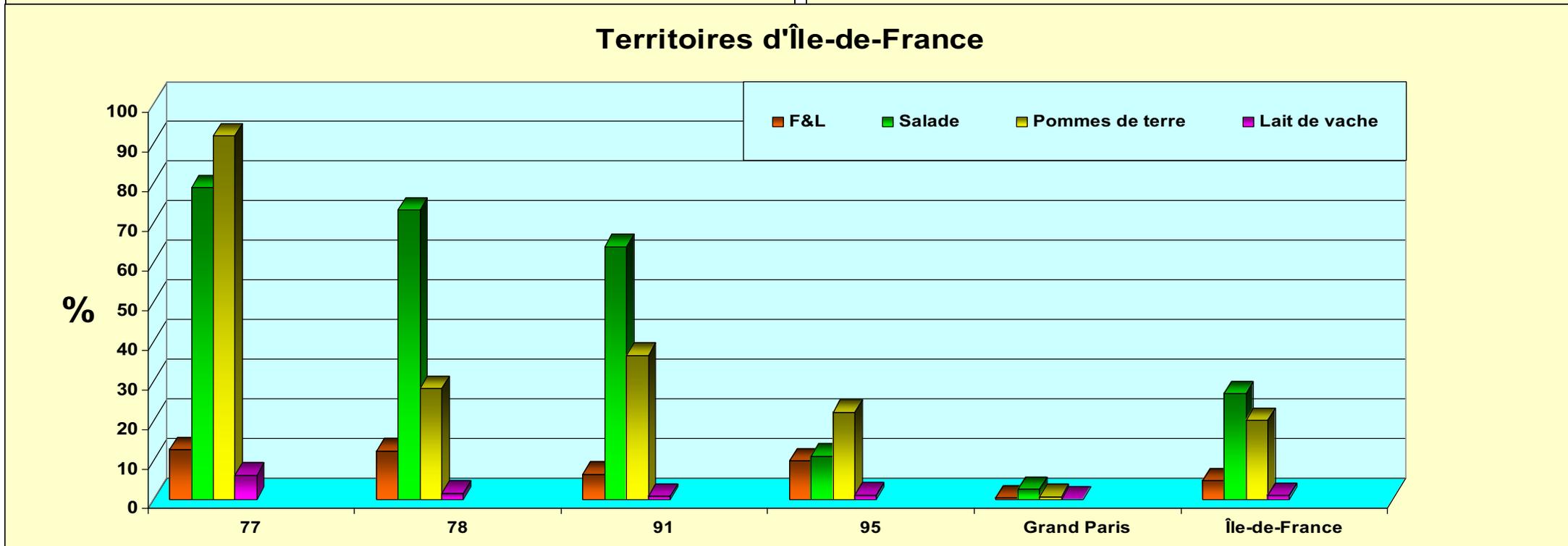
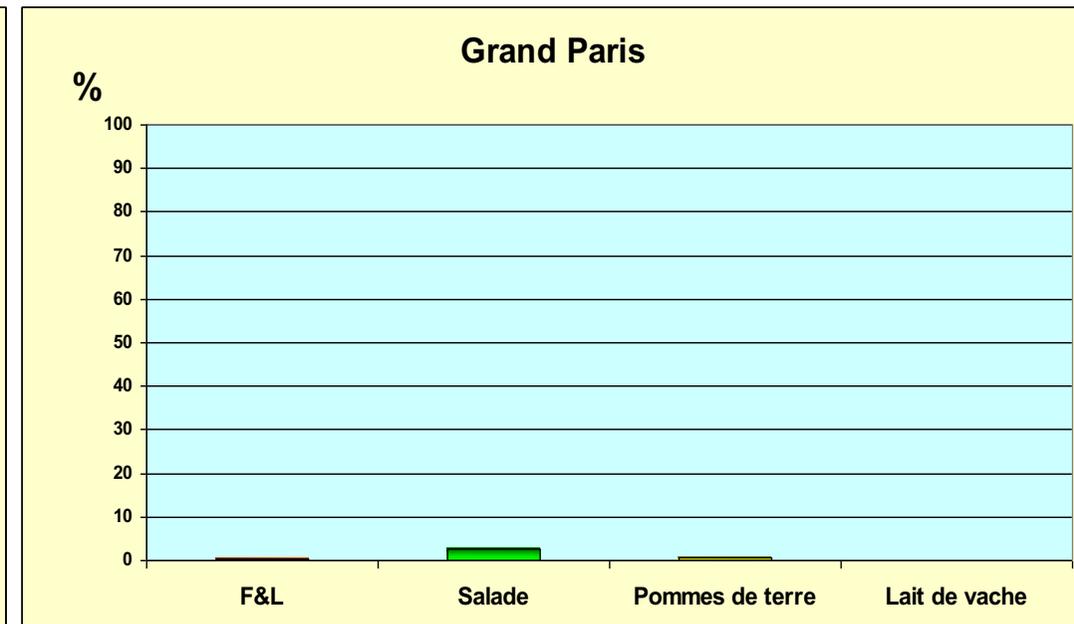
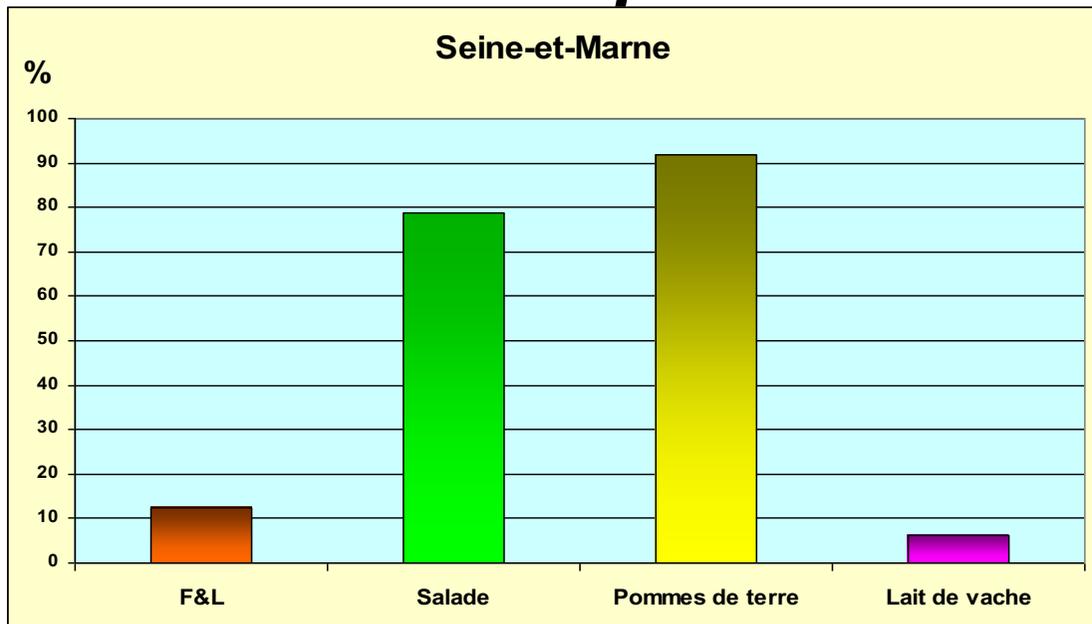
**L'Île-de-France doit pouvoir mieux faire
car elle part de très loin !**

Production régionale et autosuffisance alimentaire



Production régionale et autosuffisance alimentaire

De l'importance de l'échelle de territoire





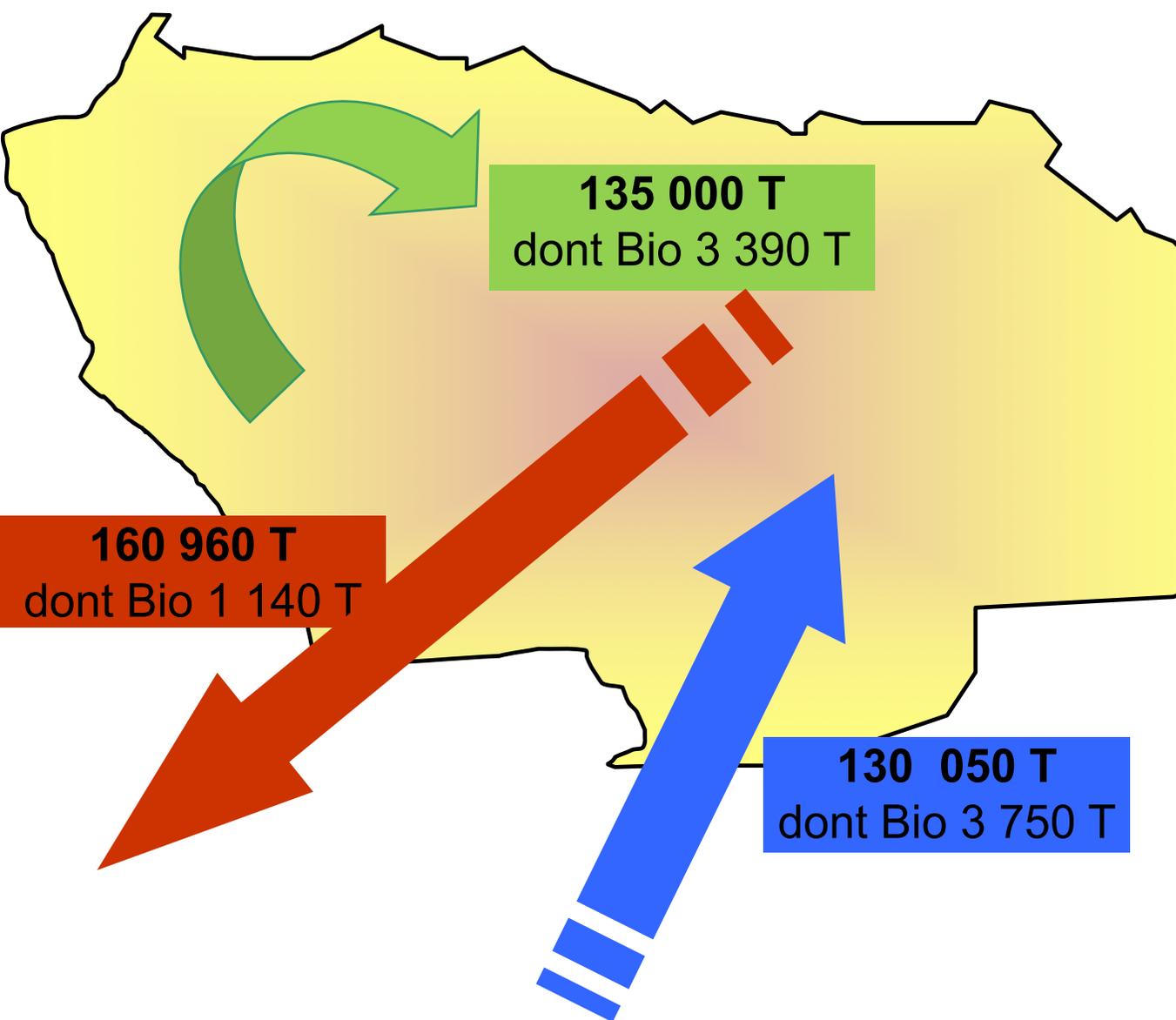
La Filière

Blé

Farine

Pain

Farine de blé tendre en panification 2016



- L'Île-de-France est exportatrice et importatrice de farines à destination du secteur de la panification
- Elle en consomme 265 000 t. dont 51% produites en Île-de-France
- Une dynamique de consommation de farine de blé bio en Île-de-France (7 000 t.)
- Seuls les petits opérateurs (collecteurs et moulins) sont mobilisables pour une farine francilienne si elle répond à une demande réelle du consommateur
- Et convaincre les boulangers
- ➔ *garantir alors la traçabilité complète de la filière !*



Filière

Fruits & Légumes



Les productions agricoles en Île-de-France

Fruits & Légumes

Transformations
Coopératives
Export

12%

-15 000 T.

Producteurs
franciliens

Production # 90 000 t./an

51%

Grossistes	
Centrales d'achat GMS	Centrales d'achat RHF

10%

Min
Rungis

22%

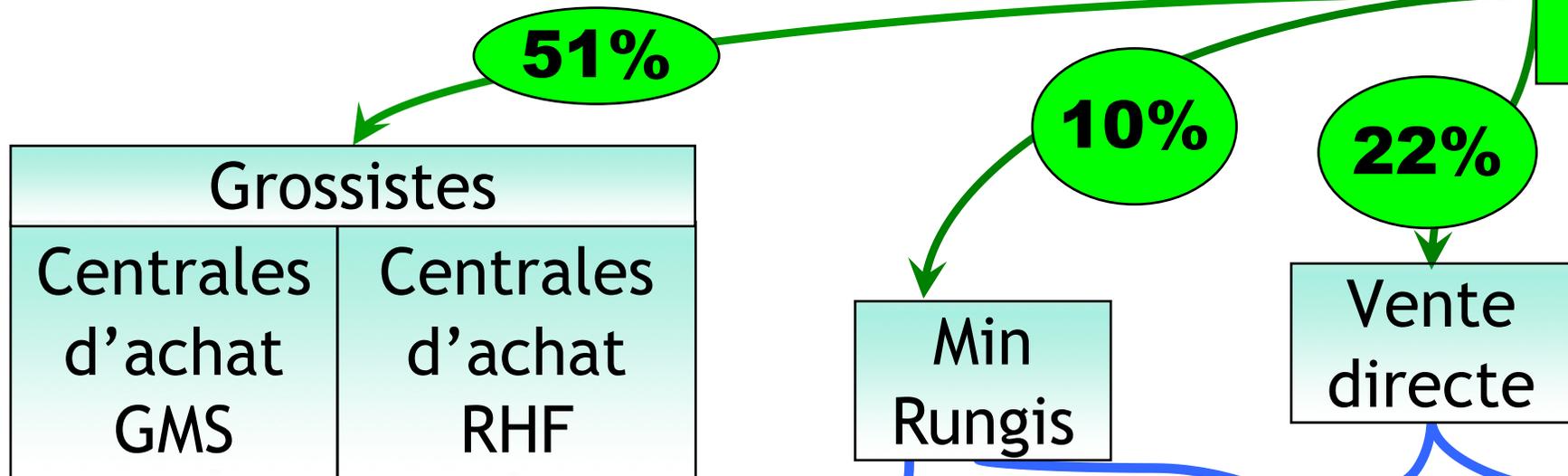
Vente
directe

Les productions agricoles en Île-de-France

Fruits & Légumes

Production restante # 75 000 t./an

Producteurs franciliens



Manque cumulé de 775 000 t.



GMS

Restaurations Sociale Commerciale

Marchés & Détaillants

Fermes, paniers, AMAP

60%

13%

22%

5%

Consommation # 880 000 t./an